

## DEC190692INSIS

**Décision portant nomination de Monsieur Jean-Claude POMMIER aux fonctions de chargé de mission**

### **LE PRÉSIDENT – DIRECTEUR GÉNÉRAL**

**Vu** le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

**Vu** le décret du 24 janvier 2018 portant nomination de M. Antoine Petit aux fonctions de président du Centre national de la recherche scientifique ;

**Vu** le décret n° 2003-1079 du 10 novembre 2003 relatif aux conditions d'indemnisation des chargés de mission du CNRS ;

**Vu** l'arrêté du 10 novembre 2003 fixant le montant de l'indemnité des chargés de mission au CNRS ;

### **DÉCIDE :**

#### **Article 1<sup>er</sup>**

Monsieur Jean-Claude POMMIER, Ingénieur de recherche 1<sup>ère</sup> classe, est nommé chargé de mission auprès du président directeur pour l'Institut des Sciences de l'ingénierie et des systèmes du 1<sup>er</sup> janvier 2019 au 31 décembre 2020.

Sa mission a pour objet le suivi de la formation permanente de l'Institut des Sciences de l'Ingénierie et des Systèmes.

Pour l'exercice de cette mission, Monsieur Jean-Claude POMMIER demeure affecté au Laboratoire Hubert Curien – UMR5516 – Saint-Etienne.

#### **Article 2**

Du 1<sup>er</sup> janvier 2019 au 31 décembre 2019, Monsieur Jean-Claude POMMIER percevra l'indemnité forfaitaire mensuelle prévue par l'arrêté du 10 novembre 2003 susvisé.

#### **Article 3**

La dépense sera imputée sur le compte 64641000 – subvention d'Etat (NA) du budget du CNRS et prise en charge par la délégation Rhône-Auvergne.

#### **Article 4**

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le

**21 MAI 2019**

Le président-directeur général  
Antoine Petit